

Contrôle terminal – UE Culture de l'éducation (M2)

Les personnes dispensées d'assiduité en Culture de l'éducation passeront une épreuve de contrôle terminal aux dates indiquées ci-dessous.

Session 1

Le Contrôle Terminal (une épreuve sur table) pour les personnes dispensées d'assiduité est prévu en semaine 22 **le 26 mai 2026** – l'horaire précis sera indiqué en temps utile.

Session 2

L'épreuve sur table de 2^e session, si la première ne permet pas de valider l'UE, est prévue en semaine 27, **le 1er juillet 2026** – l'horaire précis sera indiqué en temps utile.

Modalités d'évaluation – Mention 1^{er} degré

L'évaluation de l'UE repose sur trois productions complémentaires permettant aux étudiants et étudiantes de témoigner de la maîtrise des compétences suivantes :

- Groupe 1 (CC1, CC2, CC6) : cadres et principes de l'École
- Groupe 2 (CC3, CC4, CC5) : parcours et publics scolaires
- Groupe 3 (CC10, CC11, CC12, CC13) : acteurs de l'École / coopérations et partenariats
- CC7 : Maîtrise de la langue française à des fins de communication
- CC14 : démarche de développement personnel

Un certain niveau (0, 1, 2, 3 ou 4) est attribué à chacune des compétences évaluées. Ce niveau est coefficienté selon l'organisation présentée dans le tableau ci-dessus.

	CC1	CC2	CC6	CC3	CC4	CC5	CC7	CC10	CC11	CC12	CC13	CC14	TOTAL
Bien être et réussite	2			6			2,5	0				1	11,5
Citoyens en devenir	5			3			2,5	0				1	11,5
PPP	6			0			4	12				0	22
Total des coefficients	13			9			9	12				2	45

L'UE étant créditée de 9 ECTS, conformément aux MCC, elle bénéficie d'un total de 45 points de coefficients, multiplié par le niveau obtenu pour chaque compétence.

Pour valider l'UE, il faut obtenir 90 sur un total atteignable de 180 (180 = niveau 4 à l'ensemble des compétences sur l'ensemble des travaux).

L'évaluation est un devoir écrit composé de 3 parties :

- Deux questions courtes de type oral d'entretien du CRPE.
- Un QCM de 20 questions (10 questions au sujet des enseignements du pôle « Bien-être et réussite scolaire » et 10 questions au sujet des enseignements du pôle « Citoyens en devenir »), reprenant les connaissances essentielles des cinq grands domaines de l'UE2 (égalité ; inclusivité ; laïcité ; médias, information et communication, développement durable).
- Une question ouverte posée à partir d'une sélection de documents de référence, sur un des grands domaines de l'UE2 (égalité, ou inclusivité, ou laïcité, ou médias, information et communication, développement durable).

Durée de l'épreuve : 2h30

Modalités d'évaluation – Mentions 2nd degré et Encadrement éducatif

Cette évaluation évaluera la maîtrise des compétences suivantes issues du Référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation :

- CC1 : Faire partager les valeurs de la République
- CC2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- CC3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- CC4 : Prendre en compte la diversité des élèves
- CC5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- CC6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- CC7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication
- CC10 : Coopérer au sein d'une équipe
- CC11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative
- CC12 : Coopérer avec les parents d'élèves
- CC13 : Coopérer avec les partenaires de l'école
- CC14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Un certain niveau (0, 1, 2, 3 ou 4) est attribué à chacune des compétences évaluées.

L'UE étant créditée de 9 ECTS, conformément aux MCC, elle bénéficie d'un total de 45 points de coefficients, multiplié par le niveau obtenu pour chaque compétence.

Pour valider l'UE, il faut obtenir 90 sur un total atteignable de 180 (180 = niveau 4 à l'ensemble des compétences sur l'ensemble des travaux).

L'évaluation est un devoir écrit composé de 2 parties :

- Trois questions courtes, de type oral d'entretien du concours.
- Une question ouverte posée à partir d'une sélection de documents de référence, sur un des grands domaines de l'UE2 (égalité filles-garçons, ou inclusivité, ou laïcité, ou EMI,).

Durée de l'épreuve : 2h30